



LE POULIGUEN RECRUTE

Agent de propreté des campings (h/f) **(Emploi non permanent – Du 26 mars au 13 novembre 2026)**

Travailler au cœur d'une station balnéaire reconnue

Sur la Côte d'Amour, au cœur de la presqu'île guérandaise, Le Pouliguen offre un cadre de vie privilégié, à 3h15 de Paris-Montparnasse en train, à 1h de l'aéroport et à proximité immédiate de Nantes par le TER. Limitrophe des marais salants de Guérande, entre Batz-sur-Mer et La Baule, la commune conjugue patrimoine naturel remarquable, plages, criques et côte sauvage.

Avec 4 200 habitants à l'année, près de 8 000 résidents permanents et jusqu'à 40 000 personnes en période estivale, Le Pouliguen cultive un équilibre rare : une ville à taille humaine, vivante toute l'année, dynamique et familiale.

Station classée de tourisme, labellisée Pavillon Bleu, ville fleurie et sportive, la commune dispose de nombreux atouts : crèches, écoles, collège, cabinets médicaux, vie associative riche, programmation culturelle toute l'année. Elle accueille également un cinéma art & essai figurant parmi les 10 meilleures salles mono-écran françaises, un centre de voile reconnu à l'échelle nationale et des équipements sportifs de qualité, dont un terrain de basket 3x3 identifié centre de préparation aux Jeux olympiques Paris 2024.

Une collectivité engagée et innovante

Rejoindre la Ville du Pouliguen, c'est intégrer une collectivité d'une centaine d'agents investis, où les projets se construisent collectivement et où l'humain occupe une place centrale.

La municipalité mène un projet communal de territoire structuré autour de six grandes priorités : démographie, économie, éducation, équipements, santé, environnement et cadre de vie. Les agents y sont pleinement associés et contribuent activement aux évolutions de la commune.

Soucieuse de la qualité de vie au travail, la collectivité déploie une politique de ressources humaines attentive et dynamique : actions autour de la bienveillance, temps forts fédérateurs, formations, accompagnement des parcours professionnels.

Vous souhaitez exercer un métier qui a du sens, participer à des projets concrets et contribuer au service public dans un cadre exceptionnel ? Rejoignez-nous.



LE POULIGUEN RECRUTE



▲ L'Hôtel de Ville

Agent de propreté des campings (h/f) (Emploi non permanent – Du 26 mars au 13 novembre 2026)

Vous souhaitez rejoindre des équipes dynamiques au sein de nos deux campings 2*, accueillants et conviviaux ? Nous recherchons un·e agent·e chargé·e d'assurer la propreté des installations.

Sous la responsabilité d'un chef d'équipe, vous assurez l'entretien des locaux de l'avant-saison à l'après-saison.

Référent·e tout au long de la période, vous veillez également à la transmission des bonnes pratiques auprès des saisonniers venant en renfort.

Missions principales

- Assurer la remise en état de propreté des blocs sanitaires et des parties communes avant l'ouverture des campings
- Assurer le nettoyage et la désinfection des blocs sanitaires, des espaces communs et des bureaux
- Réapprovisionner les consommables (savon, papier, etc.)
- Veiller au respect des normes d'hygiène et de sécurité
- Contribuer au maintien d'une ambiance accueillante pour les vacanciers
- Transmettre les bonnes pratiques aux saisonniers venant en renfort sur certaines périodes et veiller à la bonne application des consignes

Le profil recherché

Qualification et expérience

- Formation aux techniques et méthodes de nettoyage et/ou une expérience dans un poste similaire serait appréciée
- Respect des règles d'hygiène et de sécurité
- Permis B ou au moins un moyen de locomotion

Qualités requises

- Rigueur et sens du détail
- Fiabilité dans l'exécution des missions
- Sens de l'organisation
- Respect de la hiérarchie et des consignes
- Ponctualité
- Bon relationnel et esprit d'équipe

Les conditions de travail

- Activités sur les 2 campings
- Poste à temps non complet annualisé à 30/35^e

Horaires hors été

- Travail sur 5 jours, du jeudi au lundi (repos mardi et mercredi)
- Semaine : 8h à 13h (jusqu'au 17 avril et du 1er octobre à la fin de saison)
- Week-ends et jours fériés : 7h30 à 12h30 et 14h à 16h

Horaires en juillet et août

- Travail sur 4 ou 5 jours
- Repos 2 jours consécutifs : soit samedi-dimanche (2 semaines sur 3), soit en semaine
- 7h à 11h30 et 13h30 à 16h

La rémunération et les avantages

- Nette avant impôts : 1 300 € (minimum)
- Travail dans un cadre agréable
- Accès à des prestations sociales (subvention loisirs, aides spécifiques aux enfants, réduction sur cartes cadeaux, entrées parc de loisirs, etc.)

Contact

Adresser CV et lettre de motivation au plus vite par mail ou par courrier (voir coordonnées ci-dessous).

Instruction des candidatures au fur et à mesure de leur réception.